**Zeitschrift:** PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse

Herausgeber: Pro Senectute Suisse

**Band:** - (2004)

**Heft:** 2: Touche pas à mon AVS!

**Artikel:** Quel avenir pour l'AVS?

Autor: Seifert, Kurt / Fabbri, Sandrine

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-789497

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# FDITORIA

Marc Pfirter

### Chère lectrice, cher lecteur,

Mes trois premiers mois de travail sont passés comme un éclair. À ce stade, le bilan est impressionnant. Je salue avant tout la compétence des collaboratrices et collaborateurs du centre national, leur disponibilité, leur aptitude à relever de nouveaux défis. Maintenant que, suite aux votations du 16 mai, la question de l'avenir de l'AVS au sein de la Suisse politique reste plus que jamais d'actualité, il est pour nous d'autant plus évident que nous devons travailler à des solutions et apporter de nouvelles propositions au débat.

Pro Senectute a toujours une longueur d'avance. C'est notre force. Nous savons ce qui va se produire et nous cherchons les meilleures possibilités d'affronter le futur, que ce soit vis-à-vis de la Confédération, notre principale source de subventions et notre meilleur commanditaire de prestations, ou dans le développement de nouvelles idées et de partenariats.

La collaboration avec les organisations cantonales de Pro Senectute est l'un de nos partenariats. Nous ne traçons pas de frontières. Nous vous proposons nos services et échangeons volontiers avec vous. Si nous pouvons nous réjouir d'un succès, si nous pouvons lancer avec succès un projet, nous voulons que d'autres participent à nos actions. C'est pour cette raison que l'un des articles de cette édition de « PS Info » s'intitule « Au service de la fondation ». Elle n'existe vraiment que si nous nous considérons tous comme des partenaires et que tous les collaborateurs travaillent selon ce credo. C'est à cela que vous pouvez nous juger.

Marc Pfirter

directeur de Pro Senectute Suisse

# L'air du temps

# Quel avenir pour l'AVS?

Le résultat des votations du 16 mai est clair : une importante majorité des électeurs refusent le démantèlement de l'AVS. Une retraite flexible et accessible à tous pose problème. Il faut trouver de nouvelles idées.

Lorsque, à l'automne 2003, le Parlement a, à une grande majorité, balayé la proposition du Conseil fédéral d'augmenter l'âge de la retraite pour les femmes et de faciliter la retraite anticipée des personnes à revenus modestes, nul ne pouvait imaginer que la 11ème révision de l'AVS serait aussi nettement refusée par le peuple. Le 16 mai a prouvé qu'un démantèlement pur et simple de l'AVS est largement impopulaire. La majorité parlementaire a négligé d'apporter une solution pesée et réfléchie permettant de rendre justice au souci d'égalité sociale qui règne dans notre pays.

Les personnes bénéficiant de revenus confortables peuvent se permettre de quitter la vie active à 60, 62 ou 63 ans. Les hommes et femmes à revenus modestes sont, eux, condamnés à travailler jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge légal de la retraite – s'ils ne deviennent pas invalides avant. Depuis le début des années 90, les activités supposant de grandes charges physiques sont responsables d'un nombre croissant de cas d'invalidité, dans la tranche d'âge des 55-65 ans.

#### Un scandale

Ceux qui, grâce à un deuxième pilier suffisant et à d'autres réserves, peuvent échapper aux charges professionnelles en prenant une retraite anticipée bénéficient généralement d'une plus longue espérance de vie que les hommes et femmes à revenus modestes. En moyenne, un travailleur manuel, qui exerce généralement des tâches répétitives, physiquement éprouvantes et mal rétribuées, meurt quatre à cinq ans plus tôt qu'un diplômé universitaire.

Cette inégalité de l'espérance de vie ne doit pas être considérée comme une fatalité. Le fait que les personnes économiquement faibles ont plus de risques de devenir invalides et ont une espérance de vie plus courte que les personnes bien nanties est un scandale. Il faut agir au plus tôt afin de corriger cet inacceptable déséquilibre.

# Des débats plutôt qu'une « pause réflexive »

Lors de la procédure de consultation sur la 11ème révision de l'AVS, Pro Senectute a milité pour une retraite flexible accessible à tous. Lorsque, durant sa session de mai 2001, le Conseil national a décidé de favoriser l'accès à une retraite anticipée pour les personnes à revenus modestes, nous avons salué ce que nous considérons comme un premier pas vers une retraite anticipée socialement équitable.

Cette requête ne doit pas être oubliée lors des futures confrontations qui auront lieu autour de l'AVS. Juste après la votation du 16 mai, le conseiller fédéral Pascal Couchepin avait déclaré qu'il fallait « ménager une pause réflexive en matière d'AVS ». Pro Senectute pense au contraire qu'il ne faut surtout pas interrompre le débat sur l'avenir de l'AVS par un moratoire factice. De nouvelles propositions comme des concepts abandonnés par le passé pour des raisons diverses doivent être mis sur la table. Ce n'est pas d'une pause réflexive que nous avons besoin mais d'un concours d'idées.

# Retraite flexible selon les années de cotisation

L'un des concepts déjà élaborés prévoit de remplacer un âge fixe de la retraite par une retraite flexible selon les années de cotisation. Cela permettrait de prendre mieux en compte le fait qu'apprentis et diplômés universitaires n'entrent pas au même âge dans le monde du travail. Les personnes actives pourraient ainsi toucher une retraite entière après 40 ou 41 années de travail. Les années de formation devraient être équitablement prises en compte.

D'autres idées sont évidemment envisageables. Il est capital que le message du 16 mai soit compris : nous voulons une AVS actualisée mais surtout pas le démantèlement des prestations. *kas/sf*  Il est inacceptable que les pauvres meurent plus jeunes.

## Deuxième pilier : les retraités n'ont pas voix au chapitre

Depuis la fin du boom boursier, certaines caisses de pension accusent un grave découvert. Le Conseil fédéral a proposé une série de mesures conseillées par le Parlement en vue d'assainir la situation de ces caisses. L'une de ces mesures consiste à prélever des contributions chez les retraité-e-s.

Pro Senectute a alors proposé, avec le Conseil suisse des aînés (CSA), que, si cela devait être le cas, les retrait-é-s devraient avoir un droit de décision. Lors de la session du début de l'année, le Conseil national a défendu cette proposition, mais le Conseil de États l'a rejetée – et s'est imposé. Pro Senectute le regrette vivement et espère que la proposition de donner aux retraité-e-s un droit de décision dans les commissions paritaires des caisses de pension sera à nouveau inscrite dans l'agenda politique.